




SHIVER HUNTER

1500€
PRIZE MONEY
OUVERT A TOUS
LES NIVEAUX 50€
QUALIFICATION
SAMEDI
DÉPART-GROUPE
DIMANCHE

PRALOGNAN-LA-VANOISE - 10 & 11 JUIN 2017

 [FACEBOOK.COM/SHIVERHUNTER/](https://www.facebook.com/shiverhunter/)



**Pro
bike
shop**


All Mountains


**PRALOGNAN
LA VANOISE**
SAVOIE - FRANCE

INTENSE
EVELOPMENT



SHIVER HUNTER

Règlement

Art 1 : Description :

Le 10 et 11 Juin 2017, Pralognan la Vanoise vous accueille pour la 2ème édition de la Shiver Hunter. Cette épreuve sera disputée conformément au code sportif de la Fédération Française de Cyclisme ainsi que le présent règlement.

*La mass-start est une course de masse en départ groupé, départ au point A vers une arrivée en point B. Des spéciales chronométrées pour la qualification le samedi, détermineront la mise en place des pilotes dans les différentes vagues de niveau pour la finale du dimanche.

*Épreuve chronométrée : Allure libre afin d'effectuer le meilleur temps.

*Liaisons: Vitesse moyenne imposée sous peine de pénalités.

Art 2 : Comité Organisation :

All Mountains Events
Chalet Akita – Les Plans
73700 Bourg Saint Maurice

Heuzard Geoffrey : 0671141078
Ughetto Emily : 0676670257

Art 3 : Officiels :

Directeur de Course : Heuzard Geoffrey
Traceurs : Heuzard Geoffrey, Heuzard Alexis, Rolland Alexis
Arbitres : Ughetto Emily, Grasso Anne Marie



Art 4 : Inscriptions - Engagements :

Toute personne désirant participer à la Shiver Hunter devra s'inscrire en ligne sur :

Engagement en Ligne

www.engage-sports.com

Le droit d'engagement est fixé à 50€ (pass VTT inclus)

L'engagement ne sera effectif qu'à réception de la totalité de son paiement

Le nombre d'engagés sera limité à 400 coureurs.

Chaque inscription est nominative et non cessible.

Cette compétition est ouverte aux compétiteurs et compétitrices détenteur d'une licence délivrée par les fédérations nationales.

Votre Licence vous sera demandé lors de votre inscription.

Cette compétition est également accessible aux non licenciés, leur droit d'engagement peut être alors majoré de 5€, un certificat médical d'aptitude à la pratique du sport cycliste en compétition de moins de 12 mois (à la date de l'épreuve) sont à fournir à l'inscription.

Les détenteurs d'une Carte Multisports Assur délivrée par UCC pourront également participé sur présentation du document à l'inscription.

Cette compétition est ouverte aux participants âgés de 13 ans et plus au jour de l'évènement.

Clôture des inscriptions :

Les inscriptions sont clôturées dès que le nombre d'engagés maximum est atteint.

La clôture d'enregistrement est le Vendredi soir avant l'épreuve.

Assurance annulation / Remboursement :

Les droits sont remboursés (hors forfait transaction et frais de virement bancaire) si le candidat a souscrit à l'assurance annulation de 10€ en même temps que son inscription à l'épreuve et sous réserve d'acceptation de son dossier et d'avoir fourni les justificatifs demandés.

Toute demande d'annulation pour tous motif devra impérativement être faite par courrier ou par mail au plus tard 10 jours avant la course.

Le participant devra présenter un justificatif (certificat médical contre-indiquant la pratique du VTT, contrat d'embauche ou certificat de travail ou certificat de décès d'un proche.) pour prétendre au remboursement de ses droits d'inscription.

Sauf cas exceptionnel cités plus haut, sans souscription à l'assurance annulation, aucun remboursement ne sera effectué.



Art 5 : Programme :

Vendredi :

- 17 – 19h Accueil des concurrents, Place de la Mairie
Retrait des plaques – Informations

Samedi :

- 7h45 – 13h Accueil des Pilotes, Place de la Mairie
Retrait des plaques – Informations
- 9h00 - 12h00 Reconnaissances Qualification
- 10h00 – 16h00 Entraînement Run Finale
- 12h30 Départ Poule A
- 13h00 Départ Poule B
- 13h30 Départ Poule C
- 14h00 Départ Poule D
- 14h30 Départ Poule E
- 15h00 Départ Poule F
- 15h30 Départ Poule G
- 16h00 Départ Poule H
- 16h00 Fermeture Entraînement Run Finale
- 17h30 Résultats Qualifications + Retrait des lignes de la Finale
- 21h00 Soirée

Dimanche :

- 8h00 Ouverture Remontées
- 9h00 Pré-grille Challenger + Dames
- 10h30 Départ Challenger + Dames
- 10h30 Pré-grille Elite
- 11h30 Départ Elite
- 13h00 Remise des prix
- 16h00 See you Next Year

Art 6 : Déroulement de l'épreuve :

Vendredi :

Toute l'équipe de la SHIVER HUNTER vous accueille le Vendredi de 17h à 19h sur le Parking de la Mairie de Pralognan la Vanosie.

Votre plaque de course ainsi que votre transpondeur vous seront remis en échange de **votre licence, papier d'identité ou chèque de caution de 40€** afin d'éviter toute perte du matériel (très coûteux).

Tout transpondeur perdu sera facturé 40€.

Cette même plaque vous donnera ensuite accès aux remontées mécaniques afin de procéder aux reconnaissances des parcours.

Samedi :

Accueil des Pilotes de 7h45 à 13h.

La Qualification se déroulent la veille de la Finale.

Ça fonction est d'établir la hiérarchie équitable des positions sur les lignes de départ de la finale.

8 Poules de 50 pilotes seront constituées. Chaque pilotes se verra attribué une Poule lors de son inscription.

Il est impératif pour les pilotes d'effectuer au minimum 1 passage pour obtenir un classement final.

Le classement des qualifications sera établi par rapport au temps effectués par les pilotes,

Tous pilotes ne répondant pas à ces critères seront automatiquement classés en dernière ligne pour la finale.

Le classement général des 8 Poules définira les vagues de la Finale du Dimanche.

Poule A : Dossard 1 – 50

Poule B : Dossard 51 – 100

Poule C : Dossard 101 - 150

Poule D : Dossard 151 - 200

Poule E : Dossard 201 - 250

Poule F : Dossard 251 - 300

Poule G : Dossard 301 - 350

Poule H : Dossard 351 - 400

A l'issue des Qualifications, tous les participants sont tenus de récupérer l'autocollant indiquant leur ligne pour le lendemain, **Munis d'une pièce d'Identité.**

Ce support autocollant doit figurer obligatoirement sur l'emplacement réservé (ligne) de la plaque numéro pour accéder au départ de la course du lendemain .

Soirée organisée

Dimanche :

8h00 - Ouverture du Téléphérique

9h15 - Formation des lignes Challenger selon l'ordre du résultat de la veille affiché sur l'autocollant:

20 Pilotes par lignes : Ligne

1 – Position 201 – 220

Ligne 2 – Position 221- 240

Il est impératif d'être à l'heure sous peine de pénalité. **Art 13.**

10h30 : Départ Challenger + Dames

10h30 - Formation des lignes Elite selon l'ordre du résultat de la veille affiché sur l'autocollant:

20 Pilotes par lignes : Ligne 1 – Position 1 – 5

Ligne 2 – Position 6 – 20

Ligne 3 – Position 21 - 40

Ligne 4 – Position 41 – 60

.....

Ligne 11 – Position 181 - 200

Le classement est établi selon l'ordre d'arrivée à Pralognan la Vanosie.

Une remise des prix récompensera toutes les catégories présentes.



Art 7 : Catégories et Résultats :

- Scratch Élite Homme
 - Scratch Master
- Scratch Dames

Art 8 : Primes / Price Money:

Scratch Homme :

1er : 500€
2eme : 300€
3eme : 200€
4eme : 100€
5eme : 50€

Scratch Dames :

1ère : 200€
2eme : 100€
3eme : 50€

Art 9 : Assurance et Obligations des concurrents:

L'assurance de l'épreuve à été souscrite auprès de la société :
FFC
AXA ASSURANCE

L'assurance est OBLIGATOIRE.

Les coureurs licenciés FFC devront présenter leur licence lors de l'inscription sur Internet.
Les coureurs non licenciés FFC doivent fournir un certificat médical de moins de 1 ans lors de leur inscription sur internet.

Art 10 : Modification du Règlement / Additif / Interprétations :

Le directeur de course est chargé de l'application du règlement et de ses dispositions pendant le déroulement de l'épreuve.

Le directeur de course se réserve le droit de modifier le règlement si besoin.

Toute réclamation sur cette application sera transmise par instruction net du jury

De même, tout cas non prévu par le dit règlement sera étudié par le jury qui a seul le pouvoir de décision.

Toute éventuelle modification ou disposition supplémentaire seront annoncées par des additifs datés, numérotés qui feront partie intégrante du règlement.

Ces additifs seront affichés aux endroits prévus à cet effet dans les plus brefs délais et communiqués aux participants.

Art 11 : Parcours et Balisage :

Le parcours est balisé par de la Ru-balise, flèches, flèches au sol et divers panneaux.

Les départs de spéciales seront matérialisés par de grandes Ori-flammes et ligne au Sol.

Les Arrivées seront indiquées par des panneaux.

Il est obligatoire de suivre les chemins existants et de respecter le parcours.

Il sera impératif de respecter une vitesse moyenne sur les chemins de liaison ouverts au public afin d'éviter les accidents.

Il est obligatoire de passer entre les Ru-balises.

Toutes les coupes, non respect du parcours ou vitesse excessive en liaisons seront sanctionnées par des pénalités allant de 30 secondes à la disqualification.

Art 12 : Vérifications Techniques / Equipement :

Les VTT doivent avoir un bon état général, un cadre non fendu et des freins en bon état.

Des contrôles techniques pourront être effectués à tout moment.

Casque intégrale, dorsales, genouillères, coudières, gants long obligatoires.

Si l'organisation détecte un VTT ne correspondant pas aux critères ci-dessus, le pilote se verra refuser le départ.

La plaque avant doit être fixée de façon à assurer la bonne visibilité.

Cette plaque et le dossard sont des emplacements réservés aux partenaires de l'épreuve, et doivent être conservés dans leur configuration originale, notamment l'emplacement réservé à « **l'autocollant de ligne** ».

La mauvaise tenue, la modification ou l'absence de ces supports entraîne des pénalités. Art 10

Il est permis aux concurrents d'appliquer toutes publicités sur leur VTT.

De nombreux commissaires seront placés tout au long du parcours pour constater toutes infractions au règlement.

Leurs rapports donneront au jury le pouvoir de décision quant à la mise hors course du concurrent ou de la pénalité.